



Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade

200, rue Principale

Sainte-Anne-de-la-Pérade, (Québec) G0X 2J0

PREVISIONS BUDGETAIRES 2009

Chers citoyens et citoyennes,

Nous vous présentons des prévisions budgétaires équilibrées prévoyant des dépenses de 2 911 694 \$ soit 183 486 \$ de plus que l'année 2008.

L'année 2008 qui s'achève nous a réservé d'agréables surprises au niveau des revenus. Des revenus supplémentaires non prévus nous permettront de traverser plus facilement l'année 2009.

Malgré une augmentation de 44 456 \$ pour le déneigement et une diminution de 59 044 \$ de la péréquation, nous vous présentons des prévisions budgétaires 2009 réalistes tenant compte de la crise économique qui nous frappe. Nous vous annonçons un gel des différents taux de taxes foncières et une légère diminution des taxes de services (eau, égouts, assainissement des eaux,...).

Voici un résumé des prévisions budgétaires 2009

REVENUS

Taxe foncière générale	1 164 628
Taxe service de la dette	282 253
Taxe entretien cours d'eau	10 135
Surtaxe sur terrains vagues	8 606
Taxe INR	225 364
Tarifcation : eau	211 311
Tarifcation : matières résiduelles	147 932
Paiements tenant lieu de taxes	49 536
Autres revenus	68 200
Autres services rendus	104 503
Transferts	<u>579 226</u>
Total des revenus	2 851 694

DÉPENSES

Administration générale

Conseil municipal	62 844
Application de la loi	10 000
Gestion financière, administrative	245 147
Greffe	6 300
Évaluation	38 957
Autres	200 363 448

Sécurité publique

Police, brigadier, quote-part	138 773
Protection incendie	128 505
Autres : animaux	120 267 398

Transport

Voirie municipale	170 980
Enlèvement de la neige	216 851
Éclairage des rues	16 050
Circulation	1 510
Transport adapté	4 007 409 398

Hygiène du milieu

Purification et traitement de l'eau	141 865
Réseaux de distribution de l'eau	94 478
Traitement des eaux usées	41 180
Réseaux d'égouts	32 672
Matières résiduelles domestiques	116 130
Matières résiduelles secondaires	44 767
Autres : CAPSA	1 750 472 842

Santé et bien-être

Logement social : participation OMH	6 659
Publicité et dons : divers organismes	19 500 26 159

Urbanisme et mise en valeur du territoire

Aménagement : urbanisme, zonage	23 970
Promotion développe. Économique	54 581
Tourisme	36 625
Promotion	2 592 117 768

Loisirs et culture

Centre récréatif	30 086
Aréna, hockey, patinage	180 623
Piscine	11 924
Parcs municipaux, terrains de jeux	59 377
Autres activités de loisirs	21 201
Centre communautaire	64 727
Bibliothèque	20 713
Manoir	16 770 405 421

Frais de financement

Intérêts sur emprunt	170 410
Frais de service	450 170 860

Dépenses de fonctionnement

2 233 294

Remboursement en capital

Puits	60 900	
Aqueduc Île du Large	12 700	
Chemins des îles	9 700	
Assainissement des eaux	295 100	378 400

Immobilisations

Équipements incendie, amélioration site internet, chemin Petit Sainte-Marie, élargissement 3^e avenue, nouveau camion de service, outillage, grilles pluviales, aménagement des entrées de la municipalité, panneaux sur autoroute 40 (poisson des chenaux), halte cyclistes, vidange véhicules récréatifs, parc de l'aréna, rampe de skate, pacte rural 300 000

Total des dépenses et immobilisations 2 911 694

Affectation du surplus 60 000

Excédent des revenus sur les dépenses : 0

Voici les différents taux de taxes pour 2008 et 2009

	<u>2008</u>	<u>2009</u>
Foncière générale : *		
Résidentielle	1,0680	1,0680
6 logements et plus	1,0680	1,0680
Terrains vagues	1,6020	1,6020
Immeubles non résidentiels	1,8242	1,6020

Dettes :

Puits St-Prosper règle.90-017 *	0,05590	0,05520
Aque.Ile-du-Large (gén.) 01-201*	0,00673	0,00716
Aq.Ile-du-Large (unité des.)01-201	200,52	187,15
Surfaçage ch. îles (règl.03-219)*	0,01314	0,01303
Assainis. des eaux : général*	0,04160	0,02013
Assainis. des eaux : résidences desservies selon unités	235,31	223,42
Roulottes	10 \$/mois	10 \$/mois

Tarification eau

Résidences	164,00	154,00
Résidences (saisonniers), roulottes	102,00	97,00
Piscines	25,00	25,00
Tarif de base pour commerces, services, fermes, industries à faible consommation	164,00	154,00

+ compteur selon le nombre de mètres cubes excédentaires à 100 mètres cubes. 0,40* 0,39*

* (du 100 \$ d'évaluation)

Tarification matières résiduelles (ordures)

Résidences	129,00	124,00
Résidences (saisonniers)	64,50	62,00

Différents tarifs suivants la classification des immeubles.

Nous vous invitons tous et toutes à la présentation des prévisions budgétaires 2009, lundi le 22 décembre 2008, à 19 h 30, au Centre communautaire Charles-Henri Lapointe.

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui s'impliquent pour le mieux être de la collectivité.

Les membres du conseil municipal et son personnel profitent de cet envoi pour vous souhaiter de

*JOYEUSES FÊTES
et que l'année 2009 soit remplie de
BONHEUR, d'AMOUR et de SANTÉ*



Gilles Devault, maire

Veillez prendre note que notre bureau sera fermé du 24 décembre 2008 au 4 janvier 2009.

Comité consultatif d'urbanisme

La municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade invite les personnes intéressées à présenter leur candidature pour faire partie du comité consultatif d'urbanisme pour remplacer un membre du comité.

Le comité a pour fonction d'analyser toute question relative à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire (demande de dérogation mineure, de permis de construction, etc.).

La personne intéressée devra faire parvenir sa candidature en décrivant en outre les raisons et les qualités qui lui permettraient de faire partie du dit comité et transmettre sa candidature au plus tard le 7 janvier 2009, à 10 h, au bureau de la municipalité situé au 200, rue Principale, Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Horaire des célébrations pour le Temps des Fêtes Église de Sainte-Anne-de-la-Pérade

Célébration Communautaire de la réconciliation

➤ Lundi 15 décembre à 19h30

Célébration eucharistique de Noël

➤ Mercredi 24 décembre à 20h00

Célébration eucharistique du Jour de l'An

➤ Jeudi 1^{er} janvier à 11h00





Vœux de Noël du Centre d'action bénévole des Riverains

En cette période des fêtes, les membres du conseil d'administration ainsi que le personnel du Centre d'action bénévole des Riverains souhaitent profiter de l'occasion pour témoigner à tous les bénévoles leur grande reconnaissance. Vous, bénévoles, faites partie de ces gens dont nous apprécions tout spécialement la compagnie, parce que vous dégagéz une énergie positive et que votre joie de vivre contribue à l'amélioration de la qualité de vie de la collectivité. Que le temps des Fêtes soit pour vous et votre famille, riche de joie, de gaieté et que l'année 2009 déborde de bonheur et de prospérité!

Nous tenons aussi à remercier et à transmettre nos meilleurs vœux à nos précieux partenaires :

L'Agence régionale en santé et services sociaux, la Table de concertation en prévention et promotion des dépendances de la Vallée de la Batiscan, les municipalités de Batiscan, Champlain, Ste-Geneviève-de-Batiscan, Ste-Anne-de-la-Pérade et de St-Prosper, Caisse populaire du Sud des Chenaux, Caisse populaire de Ste-Geneviève, Monsieur Jean-Yves Laforest, député fédéral de St-Maurice/Champlain, Monsieur Pierre-Michel Auger, député du comté de Champlain.

Veillez prendre note que notre bureau sera fermé du 23 décembre au 6 janvier 2009 inclusivement.

À TOUTE LA POPULATION
JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE 2009!

Source : Marie-Claude Samuel
Directrice générale

Horaire d'hiver de l'écocentre

Nous vous rappelons que l'horaire d'hiver de l'écocentre est le suivant :

Du 1^{er} décembre au 31 mars, l'écocentre est ouvert les **jeudis, vendredis et samedis**, de **9 h 30 à 16 h 30**. De plus durant la période hivernale, la récupération de résidus domestiques dangereux se limite aux restes de **peinture**, d'**huiles** et aux **batteries d'automobile**.

L'adresse de l'écocentre de notre secteur :

**295 Route Ste-Marie, Champlain
(même entrée que le site d'enfouissement)**

La Direction

Pour information :

400, boul. de la Gabelle, Saint-Étienne-des-Grès

Téléphone : 819 373-3130

Courriel : rgmrm@rgmrm.com Internet : www.rgmrm.com



AU VOLANT, ADAPTEZ VOTRE CONDUITE À L'HIVER!

Vous saviez qu'au Québec, le comportement des usagers de la route est en cause dans 80% des accidents?

SOYEZ ATTENTIFS ET RESPONSABLES, RALENTISSEZ!

Gardez vos distances par rapport aux autres véhicules

- Conservez une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui vous précède pour vous permettre de freiner de manière sécuritaire.
- Un petit truc pour savoir si vous respectez la bonne distance avec le véhicule qui précède : choisissez un point de repère puis quand l'arrière du véhicule passe ce point de repère, comptez le nombre de secondes que met votre véhicule pour atteindre ce point. Si le résultat est moins de quatre secondes, ralentissez, vous suivez de trop près.

Roulez moins vite

- Adaptez votre conduite aux conditions de la route et méfiez-vous de la glace noire, car les apparences sont parfois trompeuses.

Roulez en voiture, pas en igloo mobile

- Prenez soin de toujours dégager toutes les surfaces vitrées, le toit, le capot et les phares de votre véhicule. Bien déneiger sa voiture doit devenir un automatisme avant chaque départ.

Prévoyez plus de temps pour vos déplacements

- Ne prenez pas de risque inutile : partez un peu plus tôt afin d'arriver à bon port.

PNEUS À CRAMPONS

Le règlement sur l'utilisation d'antidérapants sur les pneus de certains véhicules routiers indique que les pneus à crampons sont autorisés du 15 octobre au 1^{er} mai.

L'usage de chaînes est autorisé pendant la même période, mais limité aux véhicules d'urgence, aux tracteurs de ferme et à un véhicule routier utilisé pour le déneigement et l'entretien d'hiver. (Constat : CSR article 441).

750, 2^e Avenue, Ste-Anne-de-la-Pérade (Québec) G0X 2J0

Téléphone : (418) 325-2272

Internet : www.surete.qc.ca





Redonnez au manoir ses meubles

Si vous avez visité le Manoir du Domaine seigneurial Sainte-Anne (Site Madeleine de Verchères) au cours des dernières années, vous savez qu'on y trouve 3 expositions sur les principaux personnages historiques qui ont habité les lieux au fil du temps. Ces expositions sont rendues possibles grâce aux prêts d'objets et de mobilier du Musée McCord, du Musée de la Civilisation et de propriétaires privés.

La Société du site Madeleine de Verchères qui est mandatée par la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade, voit à la conservation, l'animation et la mise en valeur du site historique. Aujourd'hui, la Société a la possibilité d'acquérir de son propriétaire le mobilier jusqu'à maintenant prêté pour l'exposition des Hale. Toute une opportunité puisque ce mobilier appartenait à la famille La Tour alors qu'ils habitaient le Manoir avant les Hale. On pourrait ainsi redonner au Manoir ses meubles.

Nous faisons donc appel à votre générosité afin d'amasser la somme nécessaire pour acquérir ce mobilier. Nous sommes à mi chemin de l'objectif de financement et nous vous sollicitons pour un don. Tout montant sera apprécié. Un reçu d'impôt pourra être remis puisque la Société est maintenant autorisée à en émettre. De plus, les donateurs qui le désirent seront mentionnés sur une plaque d'identification.

Pour effectuer un don ou pour de plus d'information, prière de communiquer avec notre directeur, Alain Bourbonnais, au (418) 325-3522.

Joachim Gingras, président

AFEAS – La friperie

Endroit : Centre communautaire (2^e étage)

Ouverture : les jeudis de 13 h à 16 h et le premier samedi du mois de 13 h à 15 h.

Inventaire très diversifié, beau choix pour les bébés et les enfants.

Pour la période des fêtes : fermeture le 18 décembre à 16 h. De retour le 3 janvier 2009 à 13 h.

Bienvenue à tous!

Informations : Florence Richer à 418-325-2159

Cueillette sélective (recyclage) pour la période des fêtes

La cueillette qui devait se faire
le jeudi 25 décembre est devancée à
mercredi 24 décembre.

Défi santé

Le programme Viactive d'exercices physiques est conçu pour les 50 ans et plus, il tient compte de vos capacités personnelles. Chacun apprend à connaître ses limites et à les respecter. Les routines comprennent des exercices de réchauffement, d'aérobic, de musculation, d'étirement et de détente.

Ces exercices favorisent l'équilibre, l'agilité, la flexibilité et aident à garder un bon tonus musculaire. Comme accessoires, nous utilisons des poids, des élastiques et des balles.

L'Activité physique améliore votre forme et vous aide à rester en bonne santé. De plus, être actif en groupe, vous donne l'occasion de rencontrer des gens et d'échanger. Grâce à des animatrices bénévoles, sous la supervision de Julie Tourville, kinésiologue, vous passez de bons moments.

Les exercices recommenceront le 19 janvier 2009, les lundis et jeudis de 13 h 30 à 14 h 30, au Centre communautaire Charles-Henri Lapointe.

Bienvenue à tous. C'est gratuit!

Vos animatrices bénévoles

Par Jocelyne Juneau : 418-325-2986

RECRUTEMENT AUX SÉJOURS 2008-2009! INSCRIS-TOI MAINTENANT!

Tu souhaites t'établir et faire carrière **dans la MRC des Chenaux ...**

Tu es âgé entre **18 et 35 ans...**

Tu as terminé ou es en voie de compléter des études de niveau secondaire, professionnel, collégial ou universitaire...

Les séjours exploratoires de Place aux jeunes sont faits pour toi !!!

Les activités proposées sont **GRATUITES** et se déroulent sur **2 fins de semaine**. En compagnie d'un groupe composé d'une quinzaine d'autres jeunes originaires ou non de la région visitée, tu auras l'occasion de :

- Découvrir ou redécouvrir la région;
- Développer des réseaux de contacts avec des intervenants socio-économiques, des entrepreneurs, des employeurs potentiels et des élus;
- Imaginer et préparer ton avenir dans la région.

Bref si tu habites dans la région depuis moins d'un an ou que tu veux venir ou revenir t'installer dans le coin nous pouvons t'aider ! **Tu as jusqu'au 16 janvier 2009 pour t'inscrire.**

Informations: Marilyn Rheault 418 362-3109